

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2015**  
*(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)*

Le conseil communautaire s'est réuni le 14 décembre 2015 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de M. Laurent Daulny, sur convocation adressée le 07 décembre 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 24 – pouvoir : 1 – votants : 25

Excusé(s) : M. MARTINET et sa suppléante Mme BERHAN, M. LANDOS (pouvoir à Mme DUPOIRIER)

Absent : M. BRIGAND

Assistent à la séance Nathalie Pavageau et Agnès Tixier des services de la communauté de communes.

Ana Sofia RICHAUD EYRAUD, receveur communautaire, s'est excusée

Avant de commencer la séance, le Président demande une minute de silence et de recueillement à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre.

Le Président propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour : une demande de subvention de l'association Les fruits du terroir et une décision modificative au budget. Ces adjonctions sont acceptées à l'unanimité.

Il passe à l'ordre du jour.

### **Patrimoine intercommunal**

#### Présentation du bilan énergétique des bâtiments intercommunaux par les services du SDEC

Le Président rappelle qu'il a été décidé fin 2015 de signer une convention avec le SDEC pour intégrer le dispositif du Conseil en Energie Partagé (CEP). Il rappelle le principe de ce dispositif : il s'agit mettre à disposition un ingénieur-conseil en énergie pour aider les collectivités à maîtriser et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en agissant sur les consommations d'énergie de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, véhicules) grâce à différents outils : bilan énergétique, préconisations d'amélioration, suivi des consommations, accompagnement de projets, sensibilisation des usagers, etc.

Il accueille M. Pierre Binet pour une présentation du diagnostic, première étape de la démarche engagée.

Le conseil décide de poursuivre le partenariat avec le SDEC pour ce dispositif de conseil visant à diminuer les consommations énergétiques. Une convention sera signée pour une durée de 3 ans : la contribution financière annuelle est de 0,46 €/an/habitant (population totale du territoire divisée par le nombre de communes du territoire).

### **Economie/Finances**

#### Révision de l'attribution de compensation de la commune de Chéniers

Une révision des bases de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) d'une entreprise de la commune de Chéniers avec effet rétroactif à compter de l'année 2011 a été effectuée par les services fiscaux. Cette révision étant antérieure à l'entrée de la commune dans le territoire du Pays Dunois (2014), il y a lieu de recalculer l'attribution de compensation pour cette commune en prenant en compte les bases de CFE révisées de l'année 2013. Cela conduit à une augmentation de 89 562 €, la CFE étant maintenant perçue par la communauté de communes. Le conseil prend acte de cette augmentation avec effet rétroactif à compter de 2014.

#### Révision du fonds de concours attribué à la commune de Chéniers pour l'acquisition de la salle des loisirs et de la culture

La commission Economie/Finances s'est réunie pour réétudier la situation financière de Chéniers suite à cette augmentation de recettes fiscales : en effet, lors de la détermination du fonds de concours attribué pour l'acquisition de la salle des loisirs et de la culture (vente de la comcom des 2

Vallées à la commune imposée par décision préfectorale dans le cadre du changement de périmètre intercommunal), il avait été tenu compte des difficultés financières de la commune. Il a donc semblé logique à la commission de revoir le montant à la baisse. La commission a proposé de ramené le fonds de concours de 180 000 € à 100 000 €.

Gilles Gaudon, Maire de Chéniers, trouve cette régularisation normale et adresse au nom de son conseil municipal ses remerciements au conseil communautaire d'avoir pris en compte les difficultés financières de la commune générées par l'obligation d'achat du bâtiment.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de la commission.

#### DM au budget : augmentation de crédits

Le conseil procède à un ajustement des crédits ouverts au budget notamment pour payer le complément d'attribution de compensation à la commune de Chéniers, dépenses couvertes par le supplément de CFE encaissée par la communauté de communes.

#### Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Président est autorisé à engager avant le vote du budget 2016, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2015.

#### Lafat : demande fonds de concours pour réhabilitation des anciennes salles de classe en salles d'activités : décision de principe

Le conseil donne un accord de principe sur le plan de financement du projet qui fait ressortir un montant prévisionnel de 41 133 € correspondant à 20 % de la dépense. Il est précisé qu'une demande de subvention DETR a été déposée et que son acceptation conditionne la réalisation du projet.

### **Jeunesse**

#### Collège de Dun le Palestel : demande de prise en charge des transports pour journées d'intégration 2016 (4 écoles)

La Principale du collège de Dun le Palestel a sollicité la Communauté de Communes pour prendre en charge les frais de transport des enfants de CM2 des écoles de Naillat, St Sébastien, La Celle Dunoise et Maison Feyne pour la journée d'intégration en avril. Le conseil accepte de prendre en charge ces frais.

#### Centre de ressources : Diagnostic territorial pour mise en place d'un centre d'animation de la vie associative et espace de travail partagé

Le Président explique que dans le cadre du développement du Centre de ressources du Pays Dunois, il est envisagé une étude de préfiguration pour le Centre d'animation de la vie sociale en partenariat avec la CAF et un travail sur le développement de l'Espace de travail partagé (tiers lieux). Le Conseil d'Administration du CAPD souhaiterait que ce travail de diagnostic se fasse en partenariat entre la comcom et le CAPD. Un groupe de pilotage sera créé et les membres du conseil communautaire pourront l'intégrer. Des réunions thématiques seront aussi mises en place et tous les habitants pourront y participer. Le suivi technique du projet sera fait conjointement par les services du CAPD et de la Comcom

#### Subvention Les fruits du terroir

Après étude du dossier, le conseil décide de ne pas donner suite à la demande, considérant qu'elle n'entre pas dans les critères d'attribution

#### Tennis couvert : avancement des travaux

Le Président informe le conseil que les travaux de construction du tennis couvert ont commencé par le terrassement mercredi 2 décembre 2015. Malheureusement le chantier a été arrêté le vendredi car un câble Haute Tension traverse le terrain au niveau de l'emplacement de la construction. Le

Président a contacté ERDF qui impose le déplacement du câble. ERDF a indiqué que ce déplacement sera payant.

#### Maîtrise d'œuvre EMR : signature de la tranche conditionnelle

Un avenant prenant en compte la réorientation du projet (suppression de la part du co-traitant scénographe – adjonction d'une mission pour la conception du mobilier spécialisé) sera signé avec le maître d'œuvre. Il conduit à baisse des honoraires de 12 800 € HT

#### **Habitat :**

##### Avancement de la démarche de mise en place du prochain PIG

L'ANAH a validé le principe de 2 programmes d'une durée de 3 ans portés par le Conseil Départemental (1 pour l'adaptation des logements et un pour la précarité énergétique et l'habitat indigne) et a confirmé son refus de maintenir les postes d'animation au niveau des communautés de communes. Le lieu de travail sera le département, avec des permanences possibles sur les territoires. Une réunion est fixée le jeudi 17 décembre avec notamment à l'ordre du jour la restitution des rencontres avec les territoires de PIG actuels, la proposition d'organisation des 2 PIG départementaux et le calendrier de mise en œuvre.

#### **Informations diverses**

##### Projet de maison adaptée aux séniors à Saint Sébastien

J.Claude Carpentier, Maire de Saint Sébastien présente le projet du conseil municipal qui s'est engagé, en partenariat avec la MSA, dans une étude pour la création de logements adaptés aux personnes âgées, le but étant de permettre de retarder le placement en maison de retraite, en créant des logements adaptés au vieillissement, dans le bourg, à proximité des services (commerces, services médicaux). La commune dispose d'un terrain qu'elle pourrait mettre à disposition, le maître d'ouvrage de l'opération restant à définir.

La MSA apporte son soutien pour la réalisation de l'enquête socio-économique préalable. Un périmètre a été défini : il comprend les communes proches de St Sébastien (y compris Eguzon). Ces communes vont être sollicitées pour une aide matérielle : établissement d'une liste de personnes à interroger, envoi des courriers explicatifs...

##### Engagement de la CC de la Marche Berrichonne dans un PLUi

Le Président avise le conseil qu'il a reçu de la comcom de la Marche Berrichonne un courrier informatif d'engagement d'une procédure de PLUi.